

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — matin, Express-Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 23 — soir, Omnibus.
9 — 28 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Nous sommes aujourd'hui sans nouvelles du théâ-
tre de la guerre ; on sait seulement, par les bulle-
tins officiels de Turin, que les armées alliées s'a-
vancent rapidement vers le Mincio.

La mobilisation des six corps d'armée prussiens
est envisagée par la presse allemande, d'après les
idées exposées hier par la *Gazette prussienne*. Si
l'on en croit la *Gazette de Spener*, la Prusse conti-
nue à regarder la guerre d'Italie comme entière-
ment étrangère à la Confédération germanique.

Les arrangements avec la cour de Vienne, s'il en
existe, n'auraient trait qu'à la protection du terri-
toire fédéral autrichien et à l'appui diplomatique à
donner à l'Autriche, lorsqu'on en viendra aux né-
gociations.

Le *Correspondant de Nuremberg* nous révèle un
fait grave : c'est qu'en apprenant la victoire de Ma-
genta, le régiment italien qui est en garnison à
Linz a salué la victoire de ses compatriotes par les
cris de : *Vive l'Italie ! Vive Victor-Emmanuel !*

Le ministère anglais est définitivement formé.

Les nominations suivantes sont certaines :

Vicomte Palmerston, premier lord de la trésor-
erie ;

Lord John Russell, ministre des affaires étran-
gères ;

M. Gladstone, chancelier de l'Échiquier ;

M. Sidney Herbert, secrétaire d'État de la
guerre ;

Sir Ch. Wood, secrétaire d'État pour les Indes ;

Sir Cornwall Lewis, ministre de l'intérieur.

Nous n'avons pas toujours été cru sur parole,
lorsque nous assurons que l'effervescence commen-
çait à se calmer dans les têtes allemandes. Un jour-
nal officiel, le *Moniteur wurtembergeois*, s'est chargé
de démontrer l'exactitude de nos assertions. —
Auguste Vito. (Le Pays.)

On lit dans le Pays :

Nous croyons savoir que le gouvernement du roi
Victor-Emmanuel a fait loyalement tout ce qui était
en son pouvoir pour prévenir l'explosion des sen-
timents populaires dans les États pontificaux.

C'est ainsi que le lieutenant-colonel Luigi-
Ceccharini, commandant du 1^{er} régiment, a été mis
aux arrêts et privé de son commandement, pour
avoir, « contre tout règlement de discipline et toute
raison politique, » adressé une proclamation aux
habitants de la Romagne. — Charles Bousquet.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Marseille, 16 juin. — D'après les nouvelles d'A-
thènes, en date du 9, les victoires des alliés en Ita-
lie avaient donné lieu, dans cette ville, à diverses
manifestations populaires devant l'ambassade fran-
çaise.

La foule avait acclamé l'Empereur et le roi Victor-
Emmanuel, et l'ambassadeur de France avait répondu
qu'ils porteraient à la connaissance de son souverain
ces témoignages de sympathie.

Les étudiants d'Athènes avaient demandé qu'il fût
dit des prières publiques pour le triomphe des alliés,
et le peuple qui entourait l'église ne cessait de faire
entendre ses acclamations pendant la durée du ser-
vice religieux.

Dans le discours prononcé par le roi à la clôture
des chambres, Sa Majesté a déclaré qu'elle suivrait
les conseils des puissances protectrices sans oublier
l'honneur de la patrie.

On mande de Constantinople, le 8 juin, que le
grand-duc Constantin était arrivé l'avant-veille, 6,
dans cette capitale. La Porte avait fait une réponse
dilatoire en ce qui concernait l'élection du prince
Couza. Le Sultan demandait avant tout des garan-
ties. — Havas.

LE DRAPEAU DU 9^e RÉGIMENT AUTRICHIEN.

Lundi au soir a eu lieu au château de Saint-Cloud
la remise, à S. M. l'Impératrice Régente, du dra-

peau autrichien que S. M. l'Empereur avait chargé
le lieutenant-colonel Schmitz d'apporter à Paris.
Nous sommes en mesure de donner quelques détails
sur la réception de ce glorieux trophée.

Le colonel Schmitz est arrivé de Milan à Paris en
moins de quarante heures, et s'est rendu immédiate-
ment à Saint-Cloud.

À la nouvelle de son arrivée, S. M. l'Impératrice
a donné l'ordre aux officiers de sa Maison présents à
St-Cloud de se rendre tout de suite en uniforme au
Salon d'honneur, où l'officier d'ordonnance de S. M.
l'Empereur a été introduit.

M. Schmitz a offert le drapeau à l'Impératrice,
après lui avoir fait part de la mission particulière
dont il était chargé par l'Empereur et avoir dit à sa
Majesté, nous assure-t-on, « que l'armée tout en-
tière, heureuse de voir ce trophée entre les
» mains de S. Majesté, la priaient de le considérer
» comme un nouveau gage de son amour pour Elle
» et pour la Dynastie Impériale. »

Sa Majesté, extrêmement émue, a remercié le
colonel Schmitz avec effusion, et a pris alors le dra-
peau qu'Elle a contemplé de longs instants et fait
toucher au jeune prince impérial.

Ce drapeau autrichien, quoique très-ancien, est
très-beau ; c'est celui du régiment Hartmann Kleis-
tern de Gallicie ; il est percé de plusieurs trous de
balle ou de mitraille. — Ch Bousquet. (Le Pays.)

Voici un extrait d'une correspondance de Milan,
du 11 juin, empruntée au *Pays* :

Hier, à huit heures du soir, l'Empereur allait
monter en voiture pour se rendre au théâtre de la
Scala, lorsqu'une compagnie de chasseurs à pied se
présenta au quartier-général. Elle arrivait de Mele-
gnano et venait déposer entre les mains de l'Em-
pereur un drapeau que, dans la journée, quatre
bataillons du 2^e zouaves avaient pris aux Autri-
chiens.

Voici l'histoire de ce drapeau :

Vaincus et décimés au combat de Melegnano, les

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Quatrième Partie.

(Suite.)

XXII. — ENTRE LE CIEL ET L'ABÎME.

Après avoir dit adieu enfin au monde des vivants,
Bénédict s'était acheminé vers le Guiers avec l'intention
de prendre un guide aux Echelles et de se faire conduire
à la Grande-Chartreuse, que trois lieues seulement sépa-
rent de ce bourg.

Bénédict était loin de se douter qu'un ennemi le sui-
vait à la piste, avec l'instinct subtil de la haine. Derrière
lui, avait marché constamment l'ombre de Faustin
Gournet.

Aux Echelles, l'artiste se reposa un peu de temps ; il de-
manda un guide au maître de l'hôtel où il était descendu ;
puis, après une légère collation, il se replongea dans ses
pensées.

Mais il s'était promis la fermeté d'âme, et, vis-à-vis
de lui-même, il renouvela ce serment.

Alors son regard chercha la direction du monastère,
et le courage lui revint.

Faustin Gournet était arrivé. En quelques moments,

sur ses informations précises, le maître du lieu l'instrui-
sit de la présence et des desseins de Bénédict. Alors,
avec un art infini, Gournet sut capter la confiance de cet
homme et du guide Antoine.

— Vous ignorez, dit-il, à qui vous avez affaire. Cet
étranger, qui est mon cousin, a eu des peines cruelles à
supporter. La force lui a manqué pour lutter contre le
chagrin. Tout-à-coup il s'est dérobé à notre tendresse,
et, laissant une femme et des enfants éplorés, il a fui
pour courir à la Grande-Chartreuse, où il veut prendre
la robe de religieux. Si vous y consentez, je prendrais
le costume de ce brave homme et servais de guide à
mon parent. En route, je me ferais reconnaître de lui,
et peut-être ce témoignage de dévouement agirait-il
puissamment sur cet esprit malade.

L'hôtelier et Antoine s'entre-regardèrent.

— C'est grave ce que vous proposez là, Monsieur, dit
le premier.

— C'est grave, répéta le second.

— D'abord, vous ne pouvez connaître le chemin...

— Pardon ; je le sais par cœur. Et puis, je n'aurai pas
besoin d'aller bien loin. À l'entrée même de la monta-
tagne, je trahirai mon incognito. Je garantis le succès.
Et voyez quel service vous aurez rendu ! C'est toute une
famille qui vous sera éternellement reconnaissante.

Quelques pièces d'or présentées adroitement appuyè-
rent ces paroles. Gournet décida ses auditeurs, et bien-
tôt il eut endossé le costume complet d'un guide. Il avait
eu soin de faire sauter sa barbe, et il s'était rendu mé-
connaissable.

Ces apprêts avaient eu lieu avec tant de diligence que
Bénédict, lorsqu'il sonna pour s'informer si l'on avait exé-
cuté son ordre, reçut cette réponse : — Monsieur, le guide
est là.

— Bien ! dit-il d'une voix ferme, partons !

Le guide prit les devants ; Bénédict le suivit machina-
lement, la tête baissée. Il n'était pas disposé à lui adres-
ser la moindre question, et c'est aussi ce que Gournet
avait prévu.

Ces deux hommes marchaient d'un pas mesuré, l'un
appuyé sur un long bâton ferré, l'autre sur une canne
légère.

Lorsqu'ils s'engagèrent dans la montagne, Bénédict se
retourna une dernière fois vers Aix et la Savoie, où étaient
restés son amour, sa force, son inspiration, tout ce qu'il
avait eu d'élevé, de puissant, de généreux. En même
temps il songeait au triste dénouement que lui avaient
fait pressentir les lettres du vicomte.

— Allons, se dit-il, poursuivons ce pèlerinage au bout
duquel sera le repos. Ma vie déclinait avec celle de Ju-
liette. À la mort physique de la femme aimée s'unira ma
mort morale ; à un deuil je joindrai un sacrifice. Ah !
que tout regret expire en moi. Ferme-toi, ô mon cœur,
aux arrière-pensées du monde. Savoure ici l'avant-goût
de la solitude. Tu m'apparais, grandeur de Dieu, ma-
gnificence sauvage du désert. Adieu à vous, cités de la
terre où la lutte est sans trêve, où la douleur ne trouve
pas de merci. Seigneur Dieu, mon maître suprême, s'é-
cria-t-il, je vais à toi !

— Pas encore !... dit le guide en se retournant sou-

ennemis avaient foi dans la direction de Lodi. Ils s'étaient partagés, et quelques divisions avaient établi leur campement à peu près à moitié chemin de Lodi à Melegnano. Vers ces parages se trouvaient des troupes françaises appartenant au maréchal Baraguey-d'Hilliers, et dont le 2^e zouaves faisait partie. Elles avaient appris le glorieux fait d'armes de Melegnano, et le 2^e zouaves savait les pertes éprouvées par ses camarades du 1^{er}.

Quatre compagnies se réunissent et entreprennent à elles seules un de ces coups de main hardis qui ne peuvent venir qu'à l'esprit d'un zouave et qui ne peuvent être exécutés que par ces soldats d'élite. Cette poignée de zouaves marche droit vers les 18,000 Autrichiens, qui ne les attendaient pas, les surprennent dans leur camp se précipitent, comme des furieux, au milieu des tentes, bondissent de l'une à l'autre, frappent et tuent de tous côtés. Une panique immense s'empare de ces pauvres Allemands pour qui le zouave est devenu un objet de terreur; ils croient peut-être que toute l'armée est derrière eux. Ils fuient, abandonnant tentes et munitions. Ils n'entendent même pas la voix des officiers. Dans ce désordre, les zouaves font main-basse sur ce qu'ils rencontrent et continuent la chasse des Autrichiens jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul dans le camp. Ils prennent deux drapeaux. Ils étaient un peu plus de 500 hommes et les Autrichiens étaient 18,000 environ. Le nombre des tentes a permis d'évaluer le nombre des soldats.

C'est un de ces drapeaux si audacieusement enlevés à l'ennemi que l'Empereur a reçu, hier au soir, des mains d'une compagnie de chasseurs. Sa Majesté est ensuite montée en voiture pour se rendre à la Scala avec le roi de Piémont.

LE FAMEUX QUADRILATÈRE.

Depuis le commencement de la guerre, il a été souvent question de cette position militaire, dans laquelle notre ennemi place une si grande confiance et qui, en effet, lui a admirablement servi, en 1848, pour reprendre l'offensive. Pour mettre nos lecteurs en état de juger par eux-mêmes, nous croyons devoir entrer ici en quelques détails à ce sujet.

La plaine de la Lombardie, on le sait, est traversée, dans toute sa longueur, par le fleuve si important du Pô. Il coule à une distance de 60 à 80 kilomètres des derniers contreforts de la grande chaîne des Alpes, qui envoient leurs ramifications jusqu'à la pointe méridionale des grands lacs italiens : du lac Majeur, de Como, d'Isonzo et de Garda. L'Adda, l'Oglio, le Mincio et l'Adige sont, sur la rive gauche, ses principaux affluents. L'Adda sort du lac de Como; sa rive gauche est dominée, dans tout son parcours, par la rive droite, et elle ne présente donc pas une bonne défense contre une armée s'avancant du Piémont; aussi nous venons d'apprendre que, comme en 1848, l'armée autrichienne a abandonné cette ligne presque sans combat.

Il en sera de même de celle de l'Oglio qui, sortant du lac d'Isonzo, coule à peu près parallèlement à l'Adda : mais comme il ne baigne aucune place importante, et qu'il ne présente nulle part de grands

obstacles au passage d'une armée, il ne sera probablement point défendu par nos ennemis, si ce n'est près de son embouchure dans le Pô, où il est traversé par la grande route de Pavie à Mantoue.

Mais nous voici arrivés au côté ouest du quadrilatère, formé par le Mincio, et dont l'Adige forme le flanc est, tandis que le chemin de fer de Milan à Vérone le borne au nord et le Pô au sud. Les quatre angles sont occupés par les places de Peschiera, de Mantoue, de Legnano et de Vérone. Une voie ferrée, reliant cette dernière place avec Mantoue, forme la diagonale du quadrilatère. On voit tout de suite quelle est l'importance de cette position, située au point où, par le rapprochement des Alpes tyroliennes et du Pô, la plaine lombarde se rétrécit jusqu'à une distance de 40 kilomètres.

L'armée qui veut s'avancer vers l'Adriatique ne peut se tourner par la rive droite du Pô sans se voir exposée à être coupée de sa ligne d'opération. L'ennemi qui occupe les quatre places distantes l'une de l'autre d'un ou deux jours de marche au plus peut, à un moment donné, concentrer toutes ses forces sur un des points menacés, et, à son tour, écraser un ennemi éparpillé. Ajoutons encore que la possession de Vérone, au débouché de la vallée de l'Adige, assure les communications avec le Tyrol dont la route suit cette vallée, par où l'armée peut, quoi qu'avec quelque peine, faire venir ses approvisionnements. Voilà le beau côté de la médaille, voyons-en maintenant le revers, et, à cet effet, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails pour chacune des quatre places.

Peschiera est située sur une petite île formée par le Mincio, à sa sortie du lac de Garda. Cette petite place est destinée à dominer le flanc droit de la ligne du fleuve, à maintenir libres les communications avec le lac et à garder le système d'écluse établi pour produire un fort et soudain courant dans le Mincio, capable d'entraîner tout pont de bateaux que l'ennemi pourrait y avoir établi jusqu'à Mantoue.

Les ouvrages de la place, datant du temps de la république de Venise, ont été plus tard améliorés par les Français, sans avoir jamais présenté une grande force de résistance. Les Piémontais attaquant Peschiera, en 1848, avec des moyens comparativement faibles, ont mis un peu plus de trois semaines à s'en emparer. Depuis, les Autrichiens ont établi plusieurs ouvrages détachés sur la rive gauche du fleuve, pour protéger la place contre le feu dominant d'un ennemi qui aurait réussi à s'y établir.

Le terrain entre Peschiera et Mantoue, c'est-à-dire entre la petite rivière de Chiese et le Mincio, forme ce célèbre haut plateau que les exploits merveilleux du général Bonaparte, dans la campagne de 1796, ont à tout jamais immortalisé. Il est d'un accès très-difficile, du côté du Mincio surtout; il présente une suite de positions défensives d'une force extrêmement grande. Le Mincio, dont le cours est très-rapide, a des rives très-marécageuses, grâce à ses fréquents débordements. Il passe à Mantoue, où il forme quatre lacs créés par l'art et se jette dans le Pô, près de Governolo, à environ 3 kilomètres au sud de cette place. Un canal, connu sous le nom

de Fosso-Nuovo, qui s'en détache à Mantoue même, renferme avec le Pô un delta appelé « il Seraglio, » d'une fertilité extrême, qui contribue considérablement à l'approvisionnement de la place.

Mantoue est située sur une île au milieu d'un lac artificiel formé par les eaux du Mincio. Les chaussées ou digues qui traversent ce lac le partagent en quatre parties : le lac supérieur, moyen et inférieur, du côté oriental et septentrional, et le lac Pajolo, qui entoure la ville du côté de l'ouest et au midi. Ce dernier lac mériterait plutôt le nom d'un marais que celui d'un canal, car ses eaux sont peu profondes et exhalent des miasmes pestilentiels qui déciment la garnison surtout en été.

Un canal de navigation traverse la ville dans toute sa largeur et reçoit les barques venant du Pô et entrant dans la darse par la Porta Catena. La ville proprement dite, renfermée par de vieilles fortifications d'un profil fort irrégulier et fort vicieux, contient, dans environ 2,700 maisons, une population de 25,000 habitants civils; les rues sont droites et assez larges; la place de Virgile est fort vaste et fort belle.

Cinq portes conduisent dans la ville : ce sont les portes de Pradella (route de Crémone), de Molina (à la citadelle), de San Giorgio (au fort de ce nom à l'est), de Cerèse et de Portello. Ces deux dernières portes donnent accès au camp retranché qui est établi au midi de la ville, et dont tout le pourtour a ainsi une étendue de neuf lieues. Quatre forts détachés entourent le corps de la place; ce sont : au nord, la citadelle avec cette belle porte dont le dessin a été donné par Giulio Romano. Elle forme un pentagone régulier dont la gorge fermée par un simple mur est appuyée sur le lac supérieur, large de plus de 70 à 80 toises; le fort où la lunette de Saint-Georges se trouve également sur la rive gauche du Pô à l'est; ces deux forts sont réunis au corps de la place par des chaussées ou des digues fort étroites et longues; le fort de Pietole, à l'extrémité sud-est du camp retranché, et enfin le fort de Pradella défendant la route de Crémone.

Comme on vient de le voir, la force principale de Mantoue ne réside pas dans la solidité de ses ouvrages, mais dans la difficulté de l'approche au milieu des eaux et des marais. Pourtant, voici ce qu'en dit dans un mémoire justificatif le général du génie Froissac-Latour qui, en 1799, n'a pu défendre cette place contre le général Virah qui pendant trois semaines : « Ses immenses inondations et les difficultés des premiers accès donnent à Mantoue une apparence formidable qu'elle est loin de mériter. »

Le général démontre ensuite, en homme de l'art, que l'enceinte de Mantoue, n'a aucun des ouvrages, aucune des dimensions ni des propriétés essentielles d'une place forte proprement dite; que c'est un lieu fort mal retranché sur quelques points et couvert par une nappe d'eau dormante et navigable. Il nie que ces eaux et lacs puissent suppléer au plus grand appui de l'art.

Examinant ensuite leur effet défensif, il démontre que, dans l'hypothèse où l'assiégeant est maître du Pô, du lac de Garda, du haut et du bas Mincio, les eaux du lac favorisent l'attaque et contraignent la

dain et se mettant au milieu du chemin qui, dans cet endroit, n'avait guère que six pieds de large et était bordé à droite et gauche, par des précipices taillés à pic.

Des rochers grisâtres fermaient l'horizon. Presque sous les pieds des voyageurs un torrent s'échappait avec fracas d'une fente de glacier; plus bas, un rideau de sapins et de hêtres trois fois séculaires, s'étendait comme un voile qui arrêtait la vue.

C'était une scène toute pleine de grandeur et de mystère.

— Pas encore !... répéta le guide soulevant son bonnet fourré et laissant voir les traits de Gournet.

Si jamais apparition fantastique s'accorda avec l'aspect terrible du paysage, ce fut bien en cette occasion où un défi menaçant venait d'être jeté et suivi d'un éclat de rire tel qu'il pourrait s'en échapper des lèvres de l'ange déchu.

Bénédict demeura muet de stupéfaction. Dans cet homme qu'il contemplait, il croyait toujours voir un simple guide... Et pourtant ses yeux lui disaient que cet homme était Faustin Gournet. Par quel miracle était-il là, seul, en face de son ancien adversaire? La haine a-t-elle donc plus de persévérance que l'amour lui-même? Non, c'était impossible....

Un instant Bénédict crut qu'il était devenu fou.

Cependant Gournet ramena Bénédict au sentiment réel des choses, en disant d'un accent de triomphe :

— Ah ! vous alliez à la Grande-Chartreuse, mon maître? Vous n'y êtes pas encore, et, si le sort m'est favo-

nable, vous n'y arriverez jamais. Regardez-moi bien : Vous doutiez d'abord... Mais, à présent, j'espère que vous ne doutez plus. Je suis Faustin Gournet, et j'ai l'honneur de vous saluer.

Bénédict avait trop de dignité et trop de détachement de la vie pour ne pas repousser ainsi un défi insolent :

— Oui, je vous reconnais. Vous êtes l'homme malfaisant qui abusa de l'amitié du marquis, l'homme altéré de sang qui voulait le combat et que j'ai dû châtier. Quelle odieuse que soient vos paroles, je me réjouis de ce que la mort vous a épargné. C'est un poids de moins sur ma conscience.

— Je m'en réjouis bien plus que vous encore, vous pouvez m'en croire; non que je sois attaché à la vie; mais parce qu'en ce moment j'entrevois une vengeance possible... C'est une chose si douce que de se venger !... Vous m'accusez d'avoir trahi la confiance du marquis : c'est trop fort, mon cher Monsieur ! Vous avez fait mieux, vous, quand vous lui avez pris sa femme.

— Misérable calomniateur !...

— Pas d'injure, s'il vous plaît. Nous voici à la onzième heure, et le dénouement est proche. Il ne s'agit plus de contester des faits, mais de régler un compte ancien. Ici il n'y a que le désert et nous. A nous deux maintenant.

Ce disant, Gournet tira une paire de pistolet des larges poches de sa veste.

— Vous voulez m'assassiner ! s'écria Bénédict. Faites, Monsieur, vous me rendrez service.

— Moi, vous assassiner ! vous vous trompez fort. Je

vous hais, c'est vrai... Du jour où je suis sorti de mon lit de souffrance, je n'ai plus aspiré qu'à vous loger, à mon tour, une balle dans la poitrine : mais il y a loin de là à vouloir vous frapper en lâche. Ecoutez. Voici, pour vous, un pistolet....

Il posa l'arme sur l'angle d'un quartier de rocher.

— Pour moi l'autre pistolet. Nous allons nous placer chacun, en face, au bord du précipice. Nous tirerons en même temps, et le blessé roulera dans l'abîme.... Tous deux peut-être.... mais qu'importe !... Tel est mon plan : décidez-vous !

— Non, dit froidement Bénédict, je ne m'associerai pas à votre pensée infernale. Que vous ayez médité ce plan, je le conçois. Mais que vous espériez m'entraîner à agir à votre guise, cela ne sera pas. Je suis prêt à mourir. Pressez la détente de votre pistolet.

— O rage ! cet homme me défie et me brave. Il prétend que j'ai toujours rêvé le mal. La trahison m'a fait ce que je suis. En m'apercévant que ma bonne foi et ma loyauté étaient payées par l'infidélité, le mépris et l'ingratitude, j'ai jugé qu'il n'y a sur terre que vice et infamie.

— Et c'est pour cela, répliqua l'artiste, que vous avez agi en infâme ! Finissons-en, Monsieur : vous vouliez une victime, elle est devant vous.

— Vous refusez de combattre ?

— J'attends votre balle.

Bénédict avait croisé ses bras et levé son regard vers le ciel.

L'éclair de la férocité s'alluma dans les yeux de Gournet.

défense de l'enceinte de Mantoue. Car lors de la fonte des neiges et des grandes pluies, elles montent jusqu'aux parapets qu'elles dégradent et y portent facilement les nageurs et les barques.

Nous n'insisterons pas sur ce que le général Bonaparte, en 1796, a enlevé la place sans, pour ainsi dire, lui faire un siège en règle, et nous ferons remarquer seulement qu'avec notre artillerie perfectionnée, et qu'avec la portée considérable qu'on a su donner aujourd'hui à nos pièces, nous devons d'autant plus espérer un prompt succès, qu'il sera peut-être possible de faire amener sur le Pô nos canonniers bardés de plaques de fer et à fond plat. En les faisant remonter dans le Mincio, nous pénétrons au cœur de la place, et prenant les forts détachés à revers ou en écharpe, nous les réduirions promptement au silence.

Legnano, situé sur l'Adige, à sept milles de Vérone et presque autant de Mantoue, est à peu près de la force de Peschiera; mais cette place a surtout l'avantage d'avoir une tête de pont sur chacune des deux rives du fleuve, ce qui permet à la garnison d'opérer indistinctement et avec une égale facilité sur l'une ou l'autre de ces rives.

Vérone, la dernière et la plus reculée des quatre places du quadrilatère. Lors de nos guerres d'Italie elle n'avait qu'une importance secondaire, n'étant entourée que d'un vieux mur bastionné, mais aujourd'hui c'est la première et la plus importante de ces quatre places et de toutes les forteresses de l'Italie en général.

En 1848 encore, elle n'était bien fortifiée que sur le côté oriental tourné vers l'Autriche, tandis que le côté occidental tourné vers la Lombardie, c'est-à-dire le côté le plus important, était fort négligé. Depuis lors les Autrichiens ont réparé cette faute.

Elle est située sur l'Adige et traversée au milieu par cette rivière qui descend du mont Orteler par une vallée très-difficile et très-accidentée. La route de Brenner qui, par le Tyrol, conduit en Allemagne, y débouche de cette vallée.

Dans leur dernière campagne contre le Piémont, les Autrichiens ont appris à apprécier toute la valeur de cette position; et le cabinet de Vienne n'a reculé depuis devant aucune dépense pour faire de Vérone une place inexpugnable. On a réparé l'ancien mur d'enceinte et on y a ajouté un ouvrage à cornes, établi sur les hauteurs de la rive gauche et protégé sur son front par quatre tours casematées. En outre on a entouré le tout d'une double ceinture de forts détachés, dont le cercle intérieur en contient huit et le cercle extérieur douze. Ces derniers sont des ouvrages parfaitement indépendants se défendant mutuellement, comme nos forts autour de Paris.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte donc comme conclusion: que deux des quatre places du quadrilatère, Peschiera et Legnano, ne peuvent présenter de résistance bien sérieuse à nos moyens d'attaque; que la troisième, Mantoue, a déjà été prise par nous dans des circonstances infiniment moins favorables, et la quatrième, Vérone, quelque forte qu'elle soit, ne vaut pas (après tout) Sébastopol, comme aussi l'hiver de la Lombardie n'a rien des rigueurs de celui de la presqu'île Chersonèse. Puis nous avons toujours pour nous la for-

tone de la France au service d'une cause juste et sainte, et, plus encore, la valeur incomparable de notre armée ayant à sa tête le digne héritier du génie et de la gloire de Napoléon I^{er}.

A. Demmler,
Prof. à l'école impériale d'état-major.

CHRONIQUE LOCALE.

Deux accidents des plus déplorables viennent de jeter la consternation dans deux familles de notre ville.

Un jeune homme, marié depuis peu, a été écrasé sous les roues d'une voiture. On désespère de ses jours.

Une petite fille de cinq ans a profité d'un instant d'absence de sa mère pour prendre des allumettes chimiques et pour s'amuser à les enflammer. Le feu s'est communiqué à ses vêtements; quand on est arrivé à son secours, elle était dans un état horrible.

Par décret du 28 mai dernier, deux enfants de Saumur ont été promus médecins-majors de 1^{re} classe:

Au 90^e de ligne (ancienneté), M. Bécœur (Jean-Baptiste), médecin-major de 2^e classe aux guides de la garde impériale;

Au 41^e de ligne (choix), M. Morgon (Théodore-Alexandre), médecin-major de 2^e classe au 4^e de dragons.

Tous les deux font partie de l'armée d'Italie, ils représenteront dignement leur pays d'adoption; ce sont des noms trop honorables pour Saumur et pour l'Ecole de cavalerie, où, comme leurs pères, ils ont été attachés, pour que cette nomination ne fasse pas plaisir à tous ceux qui les connaissent depuis leur enfance.

Pour chronique locale: P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 17 juin. — Les dernières nouvelles d'Italie annoncent que l'Empereur a passé l'Oglio sans résistance.

Turin, 17 juin, 10 h. 45 m. — Le bulletin officiel annonce qu'en Toscane le prince Napoléon a commencé son mouvement. Parmi les troupes prêtes à partir avec lui se trouvent 10,000 Toscans et 800 chevaux.

Ravenna s'est prononcé pour la cause nationale, et a publié un manifeste exprimant son adhésion au gouvernement central de Bologne. — Havas.

ETAT-CIVIL du 16 au 31 mai 1859.

NAISSANCES. — 18, Thérèse-Marguerite Barbey, rue Saint-Jean; — 19, Léon-René Détriché, place de l'Hôtel-de-Ville; — Camille Moreau, place St-Pierre; — 21, Léonce-Pierre Rousseau, rue du Temple; — Augustine-Marie Rousseau, rue du Temple; — Paul-Georges Lebrun, rue Royale; — 23, Louis Goslard; — Louise-Camille-Ernestine Bernier, rue Traversière; — 24, André-Eugène Grégoire; — 26, Eugène-Georges Heriau, rue du Paradis; — Gabriel-Victor-Benjamin-Léopold Goupille, place de la Bilange; — 27, Edgard-Marie-

Gournet rogit et ne répliqua rien. Tout était fini pour lui dès que son entreprise avait échoué.

Il tourna le dos et descendit rapidement la pente de la montagne, seul et sous le poids de la malédiction de tous, comme Cain lorsqu'il fuyait à travers les déserts...

Alors seulement Alexis put aborder l'œuvre de la réconciliation.

— Bénédicte, dit-il, voici M. de Montglars qui, jusqu'à présent, était rempli contre vous de la plus violente animosité. Je n'ai pas besoin de rappeler les pénibles scènes qui ont eu lieu, et M. de Montglars a connu, de son côté, la profonde tristesse qui vous a conduit sur le chemin de la Grande-Chartreuse. Mais un être souffrant a attesté votre innocence: Félix a cru à la parole prononcée sur le bord de la tombe.... Il lui a été commandé de partir en toute hâte avec moi, et le bon Alphonse a voulu se joindre à nous.... Notre mission est de vous ramener à Aix...

A Aix, grand Dieu! dit Bénédicte, tournant en arrière un regard de regret. Ah! mon ami, laissez-moi poursuivre ma route; j'allais vers le port, laissez-moi y entrer. Il me suffit que l'ange de bonté et de pudeur ait rendu de moi un témoignage favorable. Je partirai consolé.

— Non! dit vivement le marquis, il n'en sera pas ainsi, Monsieur Arnaud; j'ai promis solennellement à Juliette de vous ramener.

— Est-il possible! murmura Bénédicte, les larmes aux yeux. Quoi! la haine s'est calmée!

— Ah! dit Félix, il en coûte trop de haïr. La colère a des excès qui brisent le cœur.

Achille Palustre, rue des Païens; — 30, Emile Pelet, rue de Fenet.

MARIAGES. — 17, Jean Château, guillocheur, a épousé Juliette Gagneux, chapelière, tous deux de Saumur; — René Gaudin, tonnelier à Saint-Florent, a épousé Arsène Coulon, domestique, de Saumur; — 21, Deblais, maçon, a épousé Marie-Louise Chaloux, couturière, tous deux de Saumur; — Jean Rondeau, cordonnier, a épousé Désirée Bourdilleault, ouvrière, tous deux de Saumur; — Jean-Baptiste-René Sautjeau, typographe, a épousé Louise-Julie-Lambien, couturière, tous deux de Saumur; — 30, Joseph Bodin, sellier, a épousé Zozine Charbon, lingère, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 16, Françoise Griffon, journalière, 71 ans, veuve Surbey, rue du Pressoir-Saint-Autoine; — 17, Théodore-Armand Pilette, 5 ans, rue de la Grise; — 18, Mathurin Avril, 4 ans, Grande-Rue; — Jamin, mort-né, place de l'Hôtel-de-Ville; — 20, Sophie-Louise Langlais, rentière, 61 ans, veuve Duval, rue de la Grise; — Jacques Leroy, 68 ans, à l'Hôpital; — 23, Adélaïde Guery, journalière, 63 ans; veuve Boutin, à l'Hôpital; — 24, François-Marie Devaux, officier comptable, chevalier de la Légion d'Honneur, 47 ans, rue du Pavillon; — 25, Françoise-Madeleine Desnoves, rentière, 81 ans, veuve Bourdon, port Sigongne; — 27, Jean Rayer, ferblantier, place Saint-Nicolas; — Anne-Marie Gauthas, rentière, 80 ans, veuve, Boissonneau, rue de la Visitation; — 28, Anne Bauge, journalière, 39 ans, femme Gallé, rue de la Visitation; — Gallé, mort-né, rue de la Visitation.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 9 au 16 juin 1859.

Les prix élevés auxquels toutes les valeurs étaient parvenues ont amené, dès le commencement de la semaine, d'inévitables réalisations de bénéfices, dont la pression a jeté les cours dans la voie rétrograde. Cependant, les demandes n'ont pas tardé à reparaitre dans de fortes proportions, et les cours se sont avancés rapidement sous l'influence d'une unanime satisfaction causée par les dépêches officielles qui ont été affichées à la Bourse.

Dès lors, toutes les tendances de la place furent acquies à la hausse. Mais le revirement que nous avons eu d'abord à signaler s'est reproduit. Comme le marché se trouvait très-chargé à la hausse, de nombreuses positions se sont dégagées peu à peu, et des réalisations nouvelles ont affecté la tenue des valeurs.

Les recettes hebdomadaires des chemins de fer sont plus faibles qu'il y a huit jours. Mais si on les compare à celle de la période correspondante de l'année dernière, l'accroissement brut et kilométrique est remarquable sur un grand nombre de lignes.

Les variations de la cote des chemins de fer se résument ainsi en rapprochant les cours des 9 et 15 juin:

Orléans, 1,213 75 à 1,210; Nord ancien, 917 50 à 920; Nord nouveau, 775 à 787 50; Est, 607 50 à 600; Paris-Méditerranée, 827 50 à 835; Midi, 480 à 467 50; Ouest, 510 à 505; Lyon-Genève, 500 à 495; Dauphiné, 495 à 500; Béziers, 170 à 150; Ardennes anciennes, 450 à 425; Ardennes nouvelles, 460 à 430.

Chemins Autrichiens, 576 25 à 590; Sardes, 367 50 à 372 50; Romains, 295 à 290; Russes, 490 à 487 50; Sud-Autrichiens, 457 50 à 470 Saragosse, 422 50 à 415. Le François-Joseph s'est maintenu à 490.

Les actions de la Banque de France ont fléchi de 2,775 à 2,770; celles du comptoir d'escompte sont en hausse de 390 à 395.

Il ajouta en s'inclinant et passant une main sur sa poitrine:

— Monsieur Arnaud, je me suis cru mortellement offensé par vous, et mon ressentiment n'a pas eu de mesure. Voulez-vous me pardonner?

Alphonse et Alexis jetèrent un cri de joie. Mais ils virent Bénédicte rester grave et immobile devant le marquis.

— Monsieur de Montglars, répondit Bénédicte, il y a eu entre nous un saint témoignage qui vous a amené ici; comment ne vous pardonnerais-je pas si vous me dites que vous le croyez?...
— Mon ami!... murmura le marquis.

Puis une étreinte silencieuse unit ces deux hommes, qui avaient tant souffert l'un à cause de l'autre.

Pas un trait de cette scène n'avait échappé à Alphonse, qui y prenait le plus vif intérêt, et dont l'intelligence semblait d'autant plus pénétrante, qu'elle était restée engourdie longtemps.

— C'est bien, dit à son tour le vicomte, nous finirons mieux que nous n'avons commencé. Mais il faut retourner à Aix sans perdre un seul instant. Nous sera-t-il donné de retrouver vivante encore notre pauvre malade?

— Alexis, tu me désoles! dit le marquis.

— Oui, elle vivra encore! s'écria Bénédicte avec inspiration. Mes pressentiments me l'assurent.

Les cinq hommes se mirent aussitôt en devoir de descendre la montagne. Ils marchaient en silence, mais leur pensée parlait pour eux.

(La suite au prochain numéro.)

Mais le bras qu'il étendait est rabattu soudain. Un homme a bondi vers Faustin Gournet, avec l'agilité d'un chamois. C'était le guide Antoine. Trois autres personnes accoururent essouffées, le marquis, le vicomte et Alphonse de Lagrange.

Par le choc imprévu de son bâton, Antoine avait fait tomber le pistolet qu'il ramassa aussitôt et lança à la volée dans le précipice. Puis il saisit et secoua rudement Gournet.

— Ah! gredin!... C'est donc pour cet usage que tu m'empruntais meshardes et mon état!... Voilà comme tu étais le bon cousin de mon voyageur!... Ah! bien! on m'eût fait un joli parti, à moi!... Si je ne me retenais, je te ferais rouler à quatre cents pieds!...

Cependant Alexis, Alphonse et Félix étaient arrivés.

— Dieu soit loué!... dit le vicomte; le crime a été prévenu!... Cher, cher Bénédicte!

Alexis embrassa l'artiste qui s'imaginait rêver de nouveau et regardait fixement le marquis. Ce dernier le regardait aussi, et semblait ne pas oser s'approcher.

— Tout à l'heure, dit Alexis à Bénédicte, je vous expliquerai notre présence. Commençons par nous délivrer de la vue de cet homme.

Il montra Gournet qui se débattait sous l'étreinte puissante d'Antoine, et lui adressant la parole:

— A vos anciens méfaits vous avez joint le guet-apens. Mais si vous aimez la vengeance, cette passion nous est indifférente. Personne ne vous craint... Allez, lâche qui écrivez des lettres anonymes!... Votre punition, c'est notre mépris et votre impuissance.

Après s'être élevé de 653 à 660, le Crédit mobilier s'est abaissé à 640. Les actions du Crédit foncier ont monté de 640 à 648; les obligations foncières 4 0/0 de 457 50 à 460, et celles 5 0/0 de 450 à 440.

La Caisse Mirès a baissé de 210 à 200 fr.; le Comptoir Bonnard a varié de 41 25 à 42 50. La Caisse de l'Industrie est ferme à 83 francs. Les autres banques particulières n'ont donné lieu à aucune affaire.

Le cours des Messageries impériales (services maritimes) est descendu de 620 à 595, et celui de la Compagnie maritime a varié de 175 à 170. Les ports de Mar-

seille ont varié de 140 à 157 50. La compagnie général des Eaux a progressé de 180 à 190.

L'assemblée des actionnaires du Crédit en Espagne a eu lieu le 31 mai à Madrid. Il résulte que les bénéfices de l'exercice 1858, l'intérêt 6 0/0 payé, se sont élevés à 275,594, déduction faite de 20 0/0 pour la réserve, et 10 0/0 pour les frais de premier établissement; ce bénéfice sera porté au compte de l'exercice courant. On sait que les bénéfices acquis en 1857, et non réalisés, s'élèvent à 5,590,204. Avec une semblable situation, il est difficile de comprendre la dépréciation des actions qui, à leur

cours actuels, offrent un placement d'environ 15 0/0, en dehors du dividende.—A. Dupont.

BOURSE DU 16 JUIN.

5 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 62 80
4 1/2 p. 0/0 hausse 75 cent. — Fermé à 92 75.

BOURSE DU 17 JUIN.

5 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 62 55.
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 92 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le lundi 27 juin 1859, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé M. HUARD-LAMBERT, propriétaire, sise à Saumur, donnant sur le quai de Limoges et rue Basse-St Pierre, à la vente publique aux enchères de tout le mobilier.

Il sera vendu :

Beaux ameublements de salon en soie brochée et en velours, consoles et secrétaires en acajou, garnis de glaces, commodes, guéridon, glaces, une pendule et des candélabres très-remarquables, flambeaux, tentures de croisées et de lits en soie, damas, mousselines et indiennes; quantité de lits, couettes, matelas, couvertures, draps, nappes, serviettes, 700 douzaines de beaux mouchoirs de poche en fil et en pièces (anciens mouchoirs de Cholet); plats, soupières, flambeaux, théières, sucriers et quantité de couverts, le tout en argent; un magnifique nécessaire de voyage, garni argent; montre, épingle; belle porcelaine de Chine et autres; vins de 1811, 1815, 1818, 1825, 1834, 1846 et autres, rouge et blanc, vins de Bordeaux, etc.; voitures, coupé, cabriolet, harnais, beaux chevaux et autres objets.

ORDRE ET CONDITIONS DE LA VENTE.

Lundi, du mobilier; mardi et mercredi, les mouchoirs et objets mobiliers; jeudi, l'argenterie, pendules, voitures, harnais, les chevaux et les vins; vendredi, continuation du mobilier.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après faillite.

Le lundi 20 juin 1859, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M. Delalande, entrepreneur de travaux publics, rue de la Butte-des-Moulins, près la Porte-du-Bourg, à la vente publique aux enchères de son mobilier et de tout son matériel, à la requête de M. Kerneis, syndic de la faillite.

Il sera vendu :

Secrétaires, commodes, glaces, bureau en acajou, fauteuils, chaises, pendules, flambeaux, tables, matelas, couvertures, rideaux, linge, effets, batterie de cuisine, porcelaine, cristaux, etc.

Matériel: Tombereaux, charrettes, camions, charrette à bras, barres de fer, planches, échelles, cordages, pelles, brouettes, un treuil, un manège à mortier, deux crics, une chèvre, une pompe foulante et aspirante en cuivre, quantité de serrures et autres objets de serrurerie, portes, croisées et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le mardi 21 juin 1859, à 10 heures du matin, à Montreuil-Bellay, en la demeure de M. le curé DUPÉ, il sera procédé, par M^e POYNOT, à la vente aux enchères publiques du mobilier garnissant la cure.

Il sera vendu: plusieurs lits complets, buffets, armoires, bois de chauffage, un cabriolet et ses harnais, et divers autres objets.

On paiera comptant, et 5 p. 0/0.

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un CLERC. (297)

A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de décès,

Une bonne étude d'huissier

A Montreuil-Bellay, chef-lieu de canton (Maine-et-Loire).

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, ou à M^e DOUSSAIN, notaire à Martigné-Briand. (298)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

La Propriété DU COUVET,

Dépendant de la succession de M. Mauviel;

Joignant la Ville du Puy-notre-Dame, sur le chemin de Cix, composée de maison bourgeoise, dépendances, servitudes complètes, verger et vignes; le tout en bon état et bon rapport, clos de murs, contenant 80 ares.

S'adresser audit M^e LE BLAYE, et à M^{lle} DESEAU, propriétaire, demeurant dans ladite maison. (180)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

POUR ENTRER EN JOUISSANCE DE SUITE,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Porte-Neuve, n° 3,

Composée d'un rez-de-chaussée, cave au-dessous, remise, écurie, cour et jardin, premier étage, grenier dessus, joignant M. Gaillon et les jardins de MM. Bonnemère et Gauthier.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (246)

A VENDRE

UNE MAISON,

Située au Pont-Fouchard, commune de Baigneux,

Dépendant de la succession de M. DAVEAU,

Composée de :

Deux chambres hautes, deux chambres basses, grenier sur le tout, cuisine, cave, écurie, pressoir, pompe, latrines, cour et jardin;

Et un clos de vigne rouge, en plein rapport, d'environ 55 ares; le tout se tenant.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (265)

A AFFERMER

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 3 juillet 1859, à midi,

LES BIENS

CI-APRÈS,

Appartenant aux Hospices de Saumur.

1^{er} LOT.—La Métairie de Grange-Renault.

Elle consiste en :

1^o Une maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, cours, jardin, le tout contenant 45 ares, situé au lieu dit Grange-Renault, et classé sous les nos 696, 697 de la section B du plan cadastral de la commune de Saint-Lambert.

2^o Un pré, situé au même lieu, contenant 1 hectare 18 ares 40 centiares, compris sous le n° 698 de la même section.

3^o Un morceau de terre, situé au même lieu, contenant 5 hectares 28 ares 17 centiares, et compris sous le n° 699 de la même section.

4^o Un autre morceau de terre, situé au même lieu, contenant 3 hectares 86 ares 12 centiares, et classé sous le n° 695 de la même section.

5^o Deux autres morceaux de terre, situés au même lieu, contenant ensemble 7 hectares 16 ares 32 centiares, et classés sous les n° 59 et 60 de la même section.

6^o Un morceau de pré, situé au même lieu, contenant 3 hectares 51 ares 46 centiares, compris sous le n° 89 de la même section.

7^o Un autre morceau de pré, contenant 2 hectares 66 ares 73 centiares, situé dans la prairie de Sechet, compris sous le n° 84 de la même section.

2^e LOT.—La Métairie de la Bigoterie.

Elle consiste en :

1^o Bâtimens, cour et aire, contenant 16 ares 80 centiares, et compris sous les nos 620 et 621 de la section B du plan cadastral de ladite commune de Saint-Lambert, ci. 0h. 16a. 80c.

2^o Onze hectares 76 ares 77 centiares de terre labourable, en 11 morceaux, compris sous les nos 83, 128, 130, 131, 460, 474, 475, 622, 628, 662 et 664 de la même section..... 11 76 77

3^o Et 6 hectares 1 are 96 centiares de prés et pâtures, en 8 morceaux, compris sous les nos 506, 572, 575 et 577 de la section A, 619 de la section B et 114, 162 et 411 de la section C du même plan cadastral.. 6 01 69

Ensemble..... 17h. 95a. 26c.

Les baux seront de 9 ans, qui commenceront pour la ferme de la Grange-Renault à la Toussaint 1860, et pour la ferme de la Bigoterie à la Toussaint 1861.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges soit au secrétariat des Hospices à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire en ladite ville.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean.

S'adresser rue du Pavillon, n° 3.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, quai de Limoges, occupée autrefois par M. Boutault, boulanger.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur, ou à M. FOUQUE, quai de Limoges. (182)

A VENDRE

1^o Une JOLIE MAISON, située à Saumur, quartier de la Croix-Verte, avec jardin, contenant environ 8 ares, où M. Fraimbault père faisait sa demeure.

2^o Deux petites MAISONS, situées sur les culées de l'ancien pont de la Croix-Verte, à Saumur.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (264)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE OU A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Rue Cendrière, 7.

S'adresser à M^{me} veuve RALLET.

A VENDRE

Présentement,

UNE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, n° 9.

Occupée par M. CHALON, marchand de chevaux.

S'adresser à M^{me} CAMAIN-MASSÉ, dans ladite maison.

A LOUER

Présentement,

UNE PORTION DE LADITE MAISON Avec Ecurie et Remise.

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

MAISON,

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Située rue Verte, près le Champ-de-Foire,

Occupée en ce moment par M.

GALLARD, agent-voyer.

Cette maison est composée de huit chambres à feu, cuisine et grenier regardant sur le tout; cellier, cour et jardin.

S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois et charbon, place de la Grise. (147)

A Céder Présentement,

POUR CAUSE DE DÉPART,

En totalité ou par parties,

Un Etablissement de Serrurerie,

Situé à Nantilly, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

S'adresser à M. JOUBERT, rue Brault.

Saumur, P.-M.-E. GODET, imp.